

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 8 novembre 2016

Sont présents :

Monsieur Mauffrey (mairie).

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Serrecchia, Verport, Monsieur Giroire (APEI).

Mesdames Bréchet, Roux, Ychard, Monsieur Proust (FCPE).

Madame Azevedo (enseignante).

Messieurs Challat, Crenner, Duplessis, Mourot, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Madame Kerviche (RASED).

Sont excusées :

Madame Séchet, Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame Pariset, enseignante

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.

Taux de participation : 49.5 % (46 % en 2015). Merci pour cette mobilisation.

Présentation des personnes élues APEI et FCPE.

Présentation de la psychologue scolaire.

2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école.

- Etude des attributions du conseil d'école : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
- Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant. Le deuxième conseil d'école se réunira le 14/03 et le dernier le 27/06.
- Modalités des délibérations : vote à main levée.
- Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école et sur le site des représentants des parents d'élèves.

3. Physionomie et fonctionnement de l'école.

- Répartition des classes :

Mme Azévédo CP = 27 ; Mr Roberdeau CE1 = 27 ; Mr Duplessis CE2 = 25 ; Mr Challat CE2/CM1 = 25 (7+18) ; Mme Pariset CM1/CM2 = 25 (10+15) ; Mr Crenner CM2 = 25 ; Mr Mourot ULIS = 12.

Mme Michelet complète le temps partiel de Mme Pariset le mardi, Mme Tuffereau complète le temps de décharge de direction dans la classe de Mr Crenner (le vendredi). Nous avons effectué une modification des classes pendant l'été suite à des inscriptions supplémentaires sur une même tranche d'âge.

Mme Heinen apporte son aide en classe de ULIS. Madame Ravon accompagne individuellement un élève.

L'école bénéficie d'un poste de maître supplémentaire (Mr Vacher) ; il intervient principalement en co-animation avec le maître de la classe.

Mme Grosdenier est une enseignante remplaçante rattachée à l'école mais qui intervient également dans les écoles du secteur.

La psychologue scolaire est Mme Kerviche. Le RASED est présenté. Il est composé d'une psychologue scolaire qui n'intervient qu'avec l'accord des parents et au sein de l'école, d'une maîtresse E

Mme Perron (difficultés pédagogiques) et d'une maîtresse G Mme Bescond à mi-temps sur la circonscription (difficultés rééducatives et prévention en maternelle). Le RASED intervient à la demande des enseignants. Les coordonnées du RASED sont affichées sur le panneau extérieur devant l'école.

- Sécurité. Un exercice d'évacuation a été réalisé le 09/09, toutes les consignes ont été respectées. Un exercice de confinement ayant pour scénario une intrusion dans l'école s'est déroulé dans de bonnes conditions le 07/10 sur une brève durée et préparé au préalable. Un autre exercice plus long se tiendra dans les mois à venir, les parents seront à l'avenir avertis après les exercices par un mot dans le cahier de liaison.
- Surveillance de la récréation.
 - Deux enseignants sont de service pour la surveillance de la cour à chaque accueil et à chaque récréation.
 - Plan vigipirate.

La porte est fermée à clef. En cas de retard, les familles doivent appeler l'école pour qu'on puisse venir leur ouvrir le portail. Cela doit être exceptionnel car cela génère du dérangement. La mairie étudie toujours le système d'ouverture et de fermeture le mieux adapté.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Il est distribué à chaque parent avec accusé de réception.

5. Compte rendu financier de la coopérative.

Le compte rendu financier 2015-2016 a été validé par l'OCCE. Il présente un déficit de 5316 €.

La coopérative scolaire ne permet pas de couvrir le financement de toutes les activités, elle ne peut pas assurer la gratuité totale des sorties scolaires. En règle générale, les transports seront à la charge de la coopérative et les entrées à la charge des familles. Néanmoins grâce à l'engagement des associations de parents d'élèves, les entrées et les transports au cinéma, trois fois dans l'année, seront intégralement pris en charge pour l'année 2016-2017.

6. Actions pédagogiques.

- Chaque enseignant a rencontré les parents qui viennent nombreux aux réunions de rentrée.
- Activités sportives :
 - Les olympiades se sont très bien déroulées grâce à l'implication de tous (enseignants et parents).
 - Coulée verte. Il est proposé aux enseignants d'y participer. Cette manifestation de masse qui se déroule à Niort ne fait pas partie des projets des enseignants.
- Activités culturelles :
 - Inscription de l'école à « école et cinéma ».
 - Projet environnement en cours avec le parc naturel du marais Poitevin. 4 Projets différents menés sur toutes les classes avec des intervenants, mais au vu de la réponse que nous venons de recevoir, nous ne participerons pas car la coopérative scolaire devrait supporter une dépense de 2500 €.
 - Fréquentation de la bibliothèque de la CAN : les classes de cycle 2 (CP, CE1, Ce2 (M.Duplessis) et ULIS) s'y rendront une fois par mois, le mardi après-midi à partir de novembre. Les thèmes seront donnés à Mme Gault au préalable, il n'y aura pas de prêt à la maison mais un fond pour la classe qui servira de renouvellement lecture ou pour travailler sur un projet et Mme Gault nous a proposé de travailler sur les palmes de la CAN autour du regard.
 - Projet « librairie à l'école ». L'équipe enseignante en accepte le principe.
 - Carnaval. La préparation de cette animation a plus sa place dans le cadre des Activités Périscolaires selon l'équipe enseignante.

7. Calendrier des manifestations.

- Fort Monnet : 17/02.
- Chorale cycle 2 : avant les vacances de Pâques au mois d'avril.
- Fête de l'école : date et modalités à revoir, suite aux échanges lors du conseil d'école de la maternelle.

8. Questions à la Municipalité.

- Remerciements pour l'équipement dans les classes de mobilier et de vidéoprojecteurs performants.
- Travaux : les portes des toilettes devraient être réparées.
- Projet de rénovation à long terme rencontre du CAUE qui a diagnostiqué les locaux et la surface. Il ne faudrait pas déplacer l'école mais la rénover ; actuellement écriture du cahier des charges fin 2016 début 2017 ; appel d'offre pour 2017 ; choix des entrepreneurs, montage budgétaire en 2018 et amorçage des travaux en 2019/2020.
La municipalité présentera le projet aux différents intervenants (enseignants, personnel communal, parents d'élèves...).
- Information sur la composition des élèves dans les services de cantine : Premier service élèves de maternelle, Cp et parfois les Ce1. Deuxième service les autres classes et les élèves participants aux APC.
- Surveillance des enfants sur le temps périscolaires : problèmes de punitions collectives très mal vécues par les élèves. Les agents viennent de suivre une formation de 3 jours pendant les vacances de la Toussaint et sera poursuivie sur 2 jours en décembre. Prise de conscience générale des difficultés et des pistes de remédiation ont été trouvées.
- Sécurité du carrefour proche de la maternelle. Le garde champêtre ou son suppléant ne sont pas toujours en mesure d'assurer cette mission.
- Suite aux travaux de la grande rue il y aura des modifications de sens de circulation.
- Problèmes d'excès de vitesse sur la commune (un radar mobile sera installé régulièrement), problèmes aussi de personnes mal garées aux abords des écoles. Une réflexion sera menée pour améliorer le stationnement.
- Suite aux travaux il n'y a plus qu'un bus qui prend les élèves devant l'école et les élèves des écoles maternelle et élémentaire descendent au collège où ils doivent attendre leur bus sans aucune surveillance.
- Sécurité aux abords de l'école (chemin longeant le bâtiment où des jeunes restent sur les bancs avec des chiens sans laisse !). La gendarmerie a été prévenue et s'est déjà déplacée.
- Comité de pilotage APS : les parents s'étonnent de ne plus y participer. La réunion APS a bien été programmée en juillet 2017 mais reportée en septembre suite à plusieurs désistements. La municipalité a prévu d'organiser une réunion avec les associations de parents d'élèves pour aborder les questions périscolaires.
- Projection d'un petit spectacle (guitare et chœur d'élève de l'école) qui a eu lieu à la cantine vendredi 4 novembre après le repas.
- La compagnie les pieds dans l'eau est venue le 8 novembre pour les sensibiliser, sous forme de saynètes, au savoir vivre à la cantine.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance

P. Roberdeau